



Demande de permis de construction d'un nouveau bâtiment commercial ou industriel

	COMMERCE	SEPTIQUE	PUITS	BAC DE RECYCLAGE	COMPOSTAGE	PONCEAU	DÉPÔT DE GARANTIE PROTOCOLE D'ENTENTE
PERMIS	7,00 \$/1 000 \$	215,00 \$	100,00 \$	85,00 \$	20,00 \$	65,00 \$	à vérifier auprès du service de l'urbanisme
DÉPÔT		550,00 \$	170,00 \$	1 par établissement	1 par établissement		
TOTAL	?	765,00 \$	270,00 \$	85,00 \$	20,00 \$	65,00 \$	

INFORMATIONS POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- Ceci constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention du permis.
- Aucuns travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu le permis.
- Veuillez remplir toutes les informations demandées dans ce formulaire avec le maximum de précisions.
- La Municipalité a un délai de trente (30) jours pour émettre le permis lorsque la demande est jugée complète.
- Le paiement des frais est exigé à l'ouverture de la demande.
- L'information incluse dans ce formulaire n'est qu'une partie de la réglementation. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme.
- Tout changement apporté lors de la construction doit faire l'objet de l'approbation de l'officier désigné.
- Veuillez communiquer au (819) 986-7470 au poste 225 lorsque les travaux seront complétés.

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

1. Plan de construction à l'échelle conforme au Code National du Bâtiment du Canada en vigueur - Plans, élévations, coupes de mur et détails, incluant l'usage projeté de chaque des pièces.	☐
2. Plan d'implantation à l'échelle (1:250 ou plus) réalisé par un arpenteur-géomètre et comprenant : - Le ou les bâtiments projetés et les distances par rapport à toutes les lignes de lot.	☐
3. Plan d'aménagement approuvé par le Conseil	☐
4. Plan de l'installation septique (2 copies) - Doit être préparé par un Ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Note 1. Veuillez prendre note que les eaux usées autre que ménagères et/ou plus de 3240 litres quotidien doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.	
5. Plan d'implantation pour le prélèvement des eaux (puits) Note 1. Les demandes suivantes sont subordonnées à l'autorisation du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : • puits qui alimente plus de 20 personnes; • puits dont la capacité est plus de 75 m³ par jour; • puits pour vendre de l'eau de sources.	☐
6. Copie du contrat d'achat de la propriété ou une procuration du propriétaire	☐
7. Soumission pour la construction du bâtiment	☐
8. Formulaire de demande de permis de ponceau - Veuillez prendre note que sur les routes 309 et 315, vous devez faire une demande au ministère du transport au (819) 427-6238.	☐
9. Résolution du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) approuvé par le Conseil	☐
10. Rapport d'un ingénieur en cas de glissement de terrain	☐

DISPOSITIONS RELATIVES AU BÂTIMENT								
Description	Hauteur maximum		Implantation au sol minimale		Superficie totale minimum de plancher		Largeur minimum (Mur avant)	
	mètres	pieds	m ²	pi ²	m ²	Pi ²	mètres	pieds
Commerce, tourisme et public	12	39.4	60.0	645	60.0	645	8	26.2
industriel	-----	-----	-----	-----	-----	-----	----	----

Distances minimales entre le bâtiment et différents éléments :	Commerce, tourisme et public		Industrie et ressource	
	Mètres	Pieds	Mètres	Pieds
de la ligne de propriété en façade d'un chemin public ou privé	12	40'-0''	12	40'-0''
ou de la ligne de propriété en façade des routes 309 et 315	35	115'-0''	35	115'-0''
de la ligne de propriété à droite	5	16'-4''	12	40'-0''
de la ligne de propriété à gauche	5	16'-4''	12	40'-0''
de la ligne de propriété arrière	5	16'-4''	15	50'-0''
élément épurateur	5	16'-4''	5	16'-4''
fosse septique	1.5	5'-0''	1.5	5'-0''
de tous cours d'eau	*15	*50'-0''	*15	*50'-0''
Note * : Tout aménagement, coupe de bois, terrassement ou tout travaux sont interdits dans la marge de 15 mètres en bordure des lacs et des cours d'eau.				

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT		
Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone travail :	
Téléphone cellulaire :	Courriel :	

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL (même que requérant ☐)			
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone cellulaire :	
Courriel :		No RBQ :	

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR POUR L'INSTALLATION SEPTIQUE (même que requérant ☐)			
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :		Ville :	Code postal :
Téléphone :		Téléphone cellulaire :	
Courriel :		No RBQ :	

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR POUR CAPTAGE D'EAU (PUITS) (même que requérant ☐)			
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :		Ville :	Code postal :
Téléphone :		Téléphone cellulaire :	
Courriel :		No RBQ :	

DESCRIPTION DES TRAVAUX									
Dimensions importantes									
	Superficies						Hauteurs		
Sous-sol :									
Rez-de-chaussée :									
1 ^{er} étage :									
Hauteur totale du bâtiment :									
Revêtement extérieur du bâtiment									
	Pierre	Brique	Bois	Vinyle	Acrylique	Canexel	Tôle	Autre finition	Couleur
Avant :	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
Arrière :	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
Côté droit :	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
Côté gauche :	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
Finition du toit									
	Bardeaux d'asphalte				Tôle			Autre	
Toiture :	☐				☐				
Finition intérieure									
	Planchers (bois, céramique etc...)				Plafonds (gypse, bois, etc...)			Murs (gypse, bois etc...)	
Sous-sol :									
Rez-de-chaussée :									
Étage :									
Type de fondation									
Bloc de béton ☐			Béton ☐				Autre :		
Balcon, patio, galerie, marquise									
Type	Grandeur		Couverture (oui ou non)			Emplacement (avant/ arrière/ latéral)			
Chauffage									
Type de chauffage :									
Foyer et/ou poêle :	Préfabriqué ☐		Briques ☐		Pierres ☐		Autres _____		
Cheminée :	Préfabriquée ☐		Briques ☐		Pierres ☐		Autres _____		
Combustible :	Bois ☐		Gaz ☐		Huile ☐		Autres _____		
Emplacement :	Avant ☐		Arrière ☐		Central ☐		Latéral ☐		Non-défini ☐
Sécurité									
Mur coupe-feu ☐	Détecteur de fumée ☐		nombre _____			Détecteur de monoxyde de carbone ☐		nombre _____	
Stationnement									
Cases intérieures :					Cases extérieures :				
Emplacement :	Cours avant ☐		Cours latéral ☐		Cours arrière ☐		Souterrain ☐		

